

COMPTE RENDU CMEJ

Séance du mercredi 11 mars 2020

Début de séance : 14h15 – Fin de séance : 16h15

Prévu à l'ordre du jour :

- Lecture et validation du compte-rendu de la séance du 12 février 2020
- Divers :
 - Choix de participation dans une commission pour Thomas et Daris
 - Photo de groupe des titulaires
 - Info sur l'article paru dans le DL du 06/03/2020
- Préparation des questions à poser à Armand Thoinet pour son intervention prévue le 18 mars 2020
- Présentation des solutions de remplacement de la Boite à Lire + vote
- Rencontre avec Mme Carron sur les problématiques de la cantine au Village

Jeunes conseillers titulaires présents : Léonie AUGER – Rayan BADA – Lola BOITON-EMANUELE – Walid BOUCHENNA – Bastien CHAMBONNIERE – Jonathan CORREIA RIBEIRO – Neila DJELLAL – Loris FERRAUTO – Thibaut GIROUD – Thomas GUILLET – Daris HAMADOU – Alyssa HERVIEU – Aymrik HERVIEU – Kyllian HERVIEU – Audrine MAIDONIS – Laura MAURY – Amaury MERLIN – Mathis PIEDEBOUT – Juliette VANHELMON

Animation : Marion DUBUS – Ayoub FQUIR

1. Lecture et validation du compte-rendu de séance :

Après lecture du compte-rendu, les jeunes élu(e)s sont invités à exprimer leur vote en faveur de la validation de chacun d'entre eux (en cas d'accord avec les faits rapportés), à s'abstenir (en cas d'absence à la séance concernée ou à l'absence de participation à la lecture du présent compte-rendu), à exprimer leur opposition (en cas de désaccords avec les faits rapportés). Le vote s'exprime à main levée.

Résultat du vote du compte-rendu du 12/02/2020 : 17 votes exprimés pour la validation et 2 abstentions.

2. Divers :

- Nos deux jeunes conseillers titulaires absents au cours de la séance du 12/02/2020 ont choisi de s'engager dans les commissions de travail suivantes : commission « sport et loisirs » pour Daris et commission « événementiel » pour Thomas. Le travail par commission devrait débuter le mercredi 25 mars 2020.
- 100% des conseillers titulaires étant présents ce jour, nous avons réalisé une photo de groupe en vue d'utiliser ce support visuel au cours de prochaines publications du CMEJ.
- Les jeunes élus ont été informés de la dernière parution les concernant dans le Dauphiné Libéré du vendredi 6 mars 2020. Ils ont reçu un exemplaire de l'article à conserver dans leur valisette de travail.

3. Préparation des questions à poser à Armand Thoinet en vue de la rencontre du 18/03/2020 :

Après avoir annoncé l'objet de la rencontre prévue le mercredi suivant, s'intercalant entre deux séances de travail pour nos jeunes conseillers, l'animatrice CMEJ a demandé aux enfants de travailler par petits groupes en proposant 5 axes de questions à poser à notre invité, Armand Thoinet.

Les jeunes élu(e)s se sont donc constitués en groupe de 3 ou de 4 pour réfléchir ensemble aux questions qu'ils souhaitaient poser la semaine suivante. La réflexion s'est organisée autour des points suivants :

- Questions destinées à mieux connaître Armand Thoinet > le but est d'engager une présentation.
- Questions destinées à mieux comprendre de quoi Armand Thoinet est atteint > le but est de comprendre ce qui a été à l'origine de son handicap.
- Questions destinées à mieux comprendre les conséquences de son handicap > le but est de mesurer les freins, les obstacles, les difficultés auxquels il est confronté au quotidien sur différents plans (physiques, psychologiques, social...)
- Questions destinées à mieux se servir de son expérience pour les futurs projets du CMEJ > le but étant de pouvoir compiler des conseils sur les fondamentaux à prendre en compte pour intégrer la notion d'accessibilité dans les futurs projets.
- Vrai ou Faux pour faire tomber certains tabous ou certaines idées reçues > le but étant d'engager un échange libre afin d'être au plus proche de la réalité sur ce qu'implique une situation de handicap.

Chaque conseiller s'est donc directement impliqué dans le choix des questions pour que l'animatrice CMEJ puisse être en mesure de les compiler et d'organiser l'échange qui aura lieu au cours du mercredi suivant en donnant à chacun un temps de parole permettant une sensibilisation privilégiée aux notions de handicap et d'accessibilité qui par la suite, seront intégrées soit de manière directe, soit de manière transversale aux futurs projets.

4. Boite à lire :

Une synthèse des recherches concernant une solution durable de remplacement de la boite à lire a été présentée aux jeunes conseillers.

Les jeunes élus ont donc dû choisir entre la solution proposée par :

- 1- Le Fonds Decitre : projet à 1250 euros hors installation dont une partie servira à financer des projets tels que les maraudes littéraires du Samu Social auprès des sans-abris ou encore les lectures offertes auprès des enfants handicapés... et dont les principales caractéristiques sont les suivantes : fabrication locale (Lyon) – caisson métallique de forme rectangulaire avec portes coulissantes transparentes rendant visibles le contenu de la boite – bonne résistance aux intempéries – support sur pieds rendant accessible aux fauteuils roulants – peut contenir jusqu'à une centaine de livres.
- 2- La Recyclivre : projet à 1080 euros hors support de pose et installation dont une partie sert à financer des actions de réinsertion auprès d'un public précaire et dont les principales caractéristiques sont les suivantes : fabrication locale (Rhône-Alpes) avec 90% de matériaux recyclés – bonne résistance aux intempéries – pas de solution d'accessibilité - porte transparente rendant visible le contenu – forme « petite maison » - peut contenir jusqu'à 70 à 80 livres.

Les jeunes conseillers ont ensuite procédé au vote en glissant leur bulletin dans une boite. Le dépouillement aura lieu au cours de la prochaine séance de travail.

5. Rencontre avec Mme Carron :

Suite au courrier qu'ils lui avaient adressé avant les vacances de février, Mme Carron, responsable de la restauration scolaire à l'école du Village, a rencontré les jeunes conseillers au sujet des problématiques liées à la cantine.

L'échange a duré environ 15 min et a permis aux jeunes de faire un point sur la situation :

- Concernant les couverts : la problématique évoquée concernait le manque de couverts, retardant le dernier service de la cantine. Mme Carron a spécifié aux jeunes conseillers que de nouveaux couverts avaient été achetés pour les maternelles. Cependant, les commandes de couverts ayant lieu une seule fois dans l'année, elle invite les élèves qui mangent à la cantine à faire attention à ne pas jeter involontairement leurs couverts à la poubelle (notamment les petites cuillères) lorsqu'ils débarrassent leur plateau. A l'heure actuelle, la cantine dispose à nouveau d'un nombre de couverts suffisants.
- Concernant les températures/cuisson des repas : la problématique évoquée était double : les élèves mangeaient froid leur repas chaud ou se plaignaient du manque de cuisson de certains aliments. Mme Carron a alors précisé que la prise de température du bain marie tenant au chaud le plat principal était faite à chaque début de service et cette température était maintenue entre 63°C et 85°C. Il n'y a normalement pas lieu de manger « froid » le plat chaud car depuis son arrivée en janvier 2020 aucune anomalie n'a été détectée. En revanche, elle admet que des problèmes de cuisson ont pu être constatés mais sont malheureusement indépendants de la cantine. En effet, les aliments sont préparés et cuits par le prestataire actuel : Elixir. Une fois livrés, ces aliments sont seulement « réchauffés » sur place et servis. Mme Carron indique toutefois que les problématiques de cuisson et de goût sont remontées au prestataire dès que nécessaire.
- Concernant le choix des desserts : les jeunes élus ont regretté l'absence de choix de desserts notamment pour le dernier service. Mme Carron répond que les commandes sont faites en mairie et qu'elle n'a pas la main sur le choix des desserts. Elle a conscience qu'il y a régulièrement une différence entre ce que les enfants aiment et ce qui est commandé. S'agissant d'une problématique de commandes qu'elle ne peut résoudre, elle évoque le fait de changer les passages des classes afin de ne pas toujours pénaliser les mêmes enfants.
- Concernant la différence de qualité concernant les repas avec et sans viande, Mme Carron indique que la question a été abordée avec la ville et que des propositions de solutions sont en cours. Elle précise cependant que le poisson est moins souvent proposé que la viande d'une façon générale en raison de son coût plus élevé.
- Un dernier point a été abordé : la remarque de Mme Carron quant à la constitution des plateaux repas. Elle rappelle qu'un plateau repas complet est composé : d'une entrée, d'un plat chaud, d'un laitage, d'un dessert et d'un morceau de pain. Or, beaucoup d'élèves ne constituent pas un plateau complet au motif qu'ils « n'aiment pas » ce qui est proposé. Mme Carron explique alors aux jeunes conseillers que le goût s'éduque et que des études ont montré que goûter au moins un aliment à 5 reprises était nécessaire pour commencer à apprécier cet aliment.

Le prochain RDV CMEJ qui était prévu mercredi 18 mars 2020 est annulé en raison des mesures de prévention prises par le Gouvernement à compter du lundi 15 mars 2020.

Les RDV de la période 4 sont également suspendus jusqu'à nouvel ordre.

Nous vous tiendrons informé du retour à la normale dès que possible.

Merci pour votre compréhension.